

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LRL-410330400

Nous soussignés, Le Républicain Lorrain représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne :** 17/04/2024

**Support de parution :** republicain-lorrain.fr

**Département de parution :** Moselle



**ETIC Avocats**  
**Société d'Avocats inter-barreaux**  
Agen | Bordeaux | Pau | Biarritz | Saintes  
55 Avenue du Général de Gaulle 47000 AGEN  
Tél. : 05.53.48.08.00  
email : [contact@etic-avocats.com](mailto:contact@etic-avocats.com)  
[www.avocats-etic.eu](http://www.avocats-etic.eu)

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 avril 2024, par signature électronique.

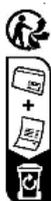
**Dénomination :** Maison Dalla France. **Forme :** Société par actions simplifiée. **Objet :** La production et la commercialisation, en gros ou au détail, de boissons fermentées non distillées à base d'ananas notamment ; L'importation et l'exportation de boissons fermentées ; L'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La participation de la société, par tous moyens, y compris au moyen de la sous-traitance, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. **Durée de la société :** 99 années. **Capital social fixe :** 10000 euros divisé en 10000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

**Cession d'actions et agrément :** tout Transfert de Titres au profit d'un Actionnaire et/ou d'un Tiers non-Actionnaire est soumis à l'agrément préalable. La décision d'acceptation est prise à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés, avec prise en compte des voix du Cédant. **Modification de la clause d'Agrément à l'unanimité.** **Siège social :** 7, avenue de Bilda, 57000 Metz. La société sera immatriculée au RCS de Metz. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. **A été nommé :** Président : Monsieur Tanguy SEMEVO 4, rue du Maître Echevin 57000 Metz.

Pour avis

410330400

**Lien de l'annonce :** <https://www.eurolegales.com/Annonce/VieSociete/Moselle/Le-Republicain-Lorrain/7363604701-MAISON-DALLA-FRANCE.html>



Christophe Mahieu

Président du Républicain Lorrain

**LE RÉPUBLICAIN LORRAIN**  
3, avenue des 2 Fontaines  
57140 METZ-WOIPPY